

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26846**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Responsable d'exploitation conchylicole et de cultures marines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de la conchyliculture - Syndicat national des employeurs de la conchyliculture (SNEC)	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3618 - Convention collective nationale de la conchyliculture

#### Code(s) NSF :

212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable d'exploitation conchylicole et de cultures marines, dirige les différents travaux relatifs de la production à la mise en marché de produits conchylicoles et de cultures marines.

Ses 7 principales missions sont :

1. Définition du projet d'entreprise
2. Organisation et planification de l'activité selon le projet défini
3. Supervision des activités de production
4. Commercialisation des produits de l'entreprise
5. Gestion des ressources humaines
6. Gestion administrative et financière de l'entreprise
7. Travail en lien avec les acteurs de son territoire et de sa profession

Compétences ou capacités attestées :

Les domaines de compétences visées par le CQP :

1. Stratégie

Prendre en compte les caractéristiques, contraintes et potentialités de l'environnement de l'entreprise pour définir sa stratégie et décliner celle-ci en plan de développement de l'entreprise.

2. Organisation de l'exploitation

Optimiser la gestion des parcs d'élevage et les transferts en définissant les besoins quantitatifs et qualitatifs de personnel, de produits, d'équipements et de consommables et en assurant la gestion des effectifs et des stocks.

3. Gestion de la production

Réaliser ou faire réaliser les contrôles qualité sur l'ensemble de l'exploitation (de l'élevage, jusqu'à l'expédition et la vente) pour assurer la traçabilité des produits et la sécurité alimentaire.

Garantir la sécurité des biens et des personnes en mettant en place des actions préventives et curatives adaptées au système de production de l'exploitation et la situation rencontrée.

Mettre en place des actions d'amélioration en tenant compte des dernières innovations produits et techniques.

4. Négociation et commercialisation

Gérer les lots de produits de la préparation jusqu'au transport en respectant les normes réglementaires et interprofessionnelles.

Définir sa stratégie de communication en situation normale et en situation de crise et mettre en place les processus et outils nécessaires.

Promouvoir ses produits auprès de ses clients et de prospects en mettant en avant l'adéquation des produits à leurs besoins.

Gérer les relations avec les fournisseurs, les prestataires et les clients (gestion des contrats, référencement, facturation...) et prévenir les conflits éventuels.

5. Gestion des ressources humaines

Définir et gérer le processus de recrutement et d'intégration de nouveaux collaborateurs permanents ou salariés.

Respecter et faire respecter la réglementation du travail (affichage légaux, temps de travail, gestion de la paie...).

Manager ses collaborateurs en assurant une bonne circulation des informations et en prévenant et gérant les conflits.

Définir un plan de formation adapté aux besoins de développement des compétences de l'entreprise et de chaque collaborateur.

6. Gestion administrative et financière

Organiser et vérifier l'archivage des documents et données de l'entreprise en veillant au respect des prescriptions réglementaires ou administratives.

Assurer la gestion financière de l'exploitation (investissements, demande de subventions, achats, suivi des impayés, vérification des comptes, ...) en définissant des indicateurs de gestion adaptés au projet de l'entreprise.

7. Environnement professionnel

Identifier et échanger avec les différents interlocuteurs des instances professionnelles ou interprofessionnelles territoriales ou nationales.

Gérer les relations avec les différentes parties prenantes de son territoire (administration, services publics, collectivités, associations...).

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Code NAF 03.21Z - Aquaculture en mer . cultures marines . conchyliculture

Type emplois accessibles :

Chef d'exploitation conchylicole

Responsable d'exploitation conchylicole

Conchyliculteur / Conchylicultrice

Mytiliculteur / Mytilicultrice

Ostréiculteur / Ostréicultrice

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

A1404 : Aquaculture

**Réglementation d'activités :**

Activité réglementée par le Décret no 2014-1608 du 26 décembre 2014 relatif à la codification de la partie réglementaire du livre IX du code rural et de la pêche maritime. Il régit les conditions d'octroi de concession

## Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composants de la certification :**

Les 7 blocs de compétences des CQP sont

- 1 - Définition de la stratégie de l'entreprise
- 2 - Organisation de l'exploitation
- 3 - Gestion de la production
- 4 - Négociation et commercialisation
- 5 - Gestion des ressources humaines
- 6 - Gestion administrative et financière
- 7 - Gérer les relations avec l'environnement professionnel

Les modalités d'évaluation sont :

\* présentation d'un projet professionnel

\* Etude de cas soumis par le jury

**Validité des composants acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	§ 2 employeurs chefs d'entreprise § 2 représentants des salariés § 1 représentant de la Direction des Affaires Maritimes (DAM) en charge de la formation § 1 permanent d'un des Comités Régionaux Conchylicoles (CRC) Eventuellement, une personne ayant une expertise sur un champ spécifique
En contrat de professionnalisation	X	§ 2 employeurs chefs d'entreprise § 2 représentants des salariés § 1 représentant de la Direction des Affaires Maritimes (DAM) en charge de la formation § 1 permanent d'un des Comités Régionaux Conchylicoles (CRC) Eventuellement, une personne ayant une expertise sur un champ spécifique
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	§ 2 employeurs chefs d'entreprise § 2 représentants des salariés § 1 représentant de la Direction des Affaires Maritimes (DAM) en charge de la formation § 1 permanent d'un des Comités Régionaux Conchyliques (CRC) Eventuellement, une personne ayant une expertise sur un champ spécifique
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Responsable d'exploitation conchylicole et de cultures marines" avec effet au 07 juin 2016, jusqu'au 07 septembre 2021.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

Syndicat National des Employeurs de la Conchyliculture(S.N.E.C.)  
 Siège Administratif : 2 Rue du Parc au Duc, CS 17844, 29678, MORLAIX, Tél : 02 98 88 13 33  
 Mail : snec@crccbn.com  
 Site : www.snec-france.fr

##### Syndicat National des Employeurs de la Conchyliculture (SNEC)

##### Lieu(x) de certification :

Syndicat National des Employeurs de la Conchyliculture(S.N.E.C.)  
 Siège Administratif : 2 Rue du Parc au Duc, CS 17844, 29678, MORLAIX, Tél : 02 98 88 13 33  
 Mail : snec@crccbn.com  
 Site : www.snec-france.fr

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Les informations sur les organismes de formation habilités par la branche seront consultables sur le site du SNEC : www.snec-france.fr

##### Historique de la certification :